

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) Master MEEF mention Pratiques et ingénierie de formation (mention 4)

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations de licence de l'Université d'Aix-Marseille s'organisent selon trois niveaux :

- niveau 1 : le présent cadrage de l'établissement,
- niveau 2 : les prescriptions communes à l'ensemble des licences d'une même composante, ici présentées
- niveau 3 : les dispositions propres à une formation : maquettes d'enseignement et M3C spécifiques aux unités d'enseignement (UE) annexées à ce document et publiées sur les sites web des composantes. Il appartient à chaque étudiant d'en prendre connaissance et de s'y reporter précisément.

Les règles de niveau 2 et 3 respectent strictement les règles de niveau 1 de l'établissement.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences propres à chaque formation sont exposées en détail dans le niveau 3 et publiées sur les sites web de l'Inspé.

L'organisation et le déroulement des examens se conforment par ailleurs à la Charte des examens d'AMU.

L'utilisation par les étudiants d'outils d'intelligence artificielle (comme ChatGPT ou autre) lors de la production de travaux personnels ou de groupe de toute nature, susceptible de faire l'objet d'une évaluation, est considérée comme une fraude passible de poursuites disciplinaires, à moins qu'elle ne soit expressément autorisée. Dans ce cas, elle devra être explicitement mentionnée, comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe.

1. Architecture et principes généraux d'organisation de la mention PIF du MEEF

1.A) Architecture

Les modalités décrites dans ce document s'appliquent à la première et deuxième année de master pour la Mention 4 Pratiques et Ingénierie de la Formation du MEEF et de ses parcours-type :

- Parcours Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation
- Parcours Ingénierie et Management de formation
- Parcours Conception de management et formations en santé, sécurité et environnement
- Parcours Rédacteur Professionnel
- Parcours Ingénierie pédagogique numérique

Chaque parcours de la mention PIF du MEEF est organisé en deux années, chacune structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), eux-mêmes décomposés en unités d'enseignement (UE). Seules les UE sont affectées d'un nombre défini de crédits (ECTS). Une année universitaire correspond à 60 ECTS.

Le master sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 crédits, hors crédits surnuméraires.

1.B) Inscriptions administrative et pédagogique

L'**inscription administrative annuelle** permet à l'étudiant de s'acquitter de ses droits de scolarité : elle n'a lieu qu'une fois au début de l'année universitaire et couvre l'entièreté des BCC et UE constitutifs.

L'inscription administrative doit impérativement être complétée par une **inscription pédagogique annuelle**. Cette inscription pédagogique conditionne l'inscription aux examens.

Les personnes en reprise d'études (ayant interrompu leur cursus pendant au moins un an) relèvent soit du régime de la reprise d'études non financées soit du régime de la formation continue.

Le cursus conduisant au diplôme national de master est un cursus de deux années qui repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Admission en master 1 :

- Dépend de la capacité d'accueil approuvée pour chaque mention de master par le conseil d'administration d'AMU,
- Est subordonnée à un examen du dossier de l'étudiant et/ou à un entretien, (les modalités d'examen du dossier sont approuvées par le conseil d'administration d'AMU).

Document approuvé par le CI du 16 juin 2025 et la CFVU du 11 septembre 2025.

Les 180 crédits de la licence doivent être entièrement acquis par l'étudiant : aucun dispositif d'enjambement ou de passage anticipé au niveau M1 n'est autorisé si la licence n'est pas validée dans sa totalité.

De la même manière, aucun dispositif d'enjambement n'est autorisé entre le master 1 et le master 2 (les 60 ECTS du M1 doivent être entièrement validés pour permettre l'accès en M2).

Le redoublement en master MEEF n'est pas de droit et n'est possible qu'une seule fois durant le cycle d'étude, en première ou deuxième année, sur décision du jury. Les étudiants ne validant pas l'ensemble des ECTS au cours d'une année de master seront informés à la suite de la tenue du jury de l'autorisation ou pas de pouvoir redoubler.

L'accès en deuxième année du diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de la même mention de l'Université d'Aix-Marseille. L'accès en deuxième année de master n'est plus de droit en cas d'interruption d'études hors dispositif de la Césure et sous réserve de maintenir pendant toute la durée de la Césure un lien constant défini par le "responsable pédagogique Césure".

Au sein de la mention, l'affectation de l'étudiant dans un parcours type est soumise à l'approbation du responsable de mention, après consultation des responsables de parcours concernés.

Tout étudiant dont la candidature n'a pas été examinée à l'entrée du master 1 à l'Université d'Aix-Marseille ou souhaitant changer de mention verra sa candidature examinée pour son entrée en master 2.

1. 2. Evaluation et validation du master

2.A) Validation des BCC, UE, niveau d'acquisition et validation des attendus

Dans l'approche par compétences, chaque BCC définissant les parcours-type du master MEEF est décliné en attendus de formation, résultats d'apprentissage devant être chacun acquis.

En master, les BCC sont validés par capitalisation dès lors que l'UE constitutive du BCC est validée.

Les attendus de formation sont ainsi identifiés au sein de chaque UE et de chaque année et définis en niveaux de maîtrise de 0 à 4.

Le niveau N0 correspond au niveau (supposé) acquis à l'entrée en Master MEEF. La définition de chaque niveau est présentée dans l'annexe 2.

Chaque parcours-type définit le niveau seuil minimal à atteindre pour chaque attendu en fin de formation ainsi que la progressivité dans leur mobilisation avec des paliers-cibles à atteindre au cours des deux années.

Cette échelle, prenant appui sur des descripteurs, permet de concevoir un cursus, qui inscrit la construction des compétences dans une progressivité des deux années, autorisant ainsi de prendre en compte au mieux la diversité des profils des formés.

Une UE contribue au développement et à l'acquisition de plusieurs attendus à un niveau-cible donné. Pour valider une UE et en créditer les ECTS corrélatifs, tous les attendus évalués dans cette UE doivent être acquis au niveau-cible défini dans les maquettes.

Les attendus de formation ne sont pas crédités d'ECTS et ne sont pas capitalisables ; seules les UE sont capitalisables : ainsi, dans une situation d'ajournement d'UE, tous les attendus seront de nouveau soumis à évaluation et devront être validés.

L'activité des étudiants est évaluée à travers la réalisation de travaux qui privilégient la mise en œuvre et l'analyse de situations professionnelles. Ces situations intégratives d'évaluation ou SIE assurent la mobilisation et l'évaluation concomitante de différents attendus, appartenant à la même UE ou à des UE différentes au sein d'une même année. Les attendus s'évaluant en situation, les stages et autres situations professionnelles sont centraux dans la formation. Dans cette optique aucune dispense de stage ne peut être accordée, y compris en régime spécial d'études. Ainsi, dans le cadre d'un ajournement, les stages demeurent obligatoires.

Un tableau par parcours et option, faisant correspondre les attendus à certifier dans chaque BCC et donc dans chaque UE, avec les SIE obligatoires à rendre est annexé au présent document (Annexe 2).

Il appartient à chaque étudiant d'en prendre connaissance et de s'y reporter précisément.

La validation des attendus repose sur une **évaluation continue intégrale** (ECI) en situation de formation qui donne lieu à une certification au regard de critères et indicateurs qui permettent de référer l'activité de l'étudiant au niveau attendu, en prenant appui sur les situations intégratives proposées aux étudiants.

La définition des SIE, des productions attendues et les échéances intermédiaires sont précisées par les équipes pédagogiques en début de chaque séquence d'apprentissage.

La réalisation des productions finales des SIE permet aux étudiants de recevoir des feed-back sur la qualité des travaux et ainsi sur le niveau des attendus visés. Ces feed-back permettent aux étudiants de réajuster et de réorienter leurs travaux, assurant ainsi une seconde chance en continue tout au long de l'année ou de la séquence de formation. Les productions finales rendues, issues des situations intégratives d'évaluation, mobilisent l'ensemble des attendus des UE (ressources) ciblées et constituent en elles-mêmes la seconde chance. C'est promouvoir une approche spiralaire du développement professionnel par complexification à la faveur des situations professionnelles rencontrées et des apports de la recherche.

Les étudiants constituent un e-portfolio dans lequel ils peuvent partager tous les documents (quel que soit le média utilisé) et toutes traces de leur activité attestant de leur réalisation, de leur exercice professionnel et de leur réflexivité.

Le e-portfolio permet d'une part l'évaluation des compétences des étudiants à partir des travaux qu'ils partagent avec les enseignants et contribue d'autre part au continuum depuis la formation initiale et continue professionnelle tout au long de la vie.

La validation des attendus peut articuler présentiel, accompagnement personnalisé, formation localisée en milieu professionnel, formation à distance, etc. Les productions déposées sur l'e-portfolio privilégient l'ancrage sur les situations professionnelles rencontrées au cours des stages.

Pour une validation des acquis de l'expérience partielle (VAE partielle), les UE ne peuvent être acquises que par capitalisation.

Toute UE obtenue, par capitalisation l'est définitivement, sans possibilité de renonciation.

Validation du mémoire

Le mémoire est la situation intégrative par excellence. Sa validation n'intervient qu'en cours de master 2, mais sa mise en chantier depuis le master 1 favorise l'évaluation d'attendus associés à sa réalisation de manière itérative tout au long de sa formation.

En effet, le travail conduit à une rédaction qui doit être ancrée sur des problèmes ou des situations professionnelles vécues ou rencontrées lors des différents stages et s'inscrire dans une dynamique de production professionnelle adossée à la recherche pour l'éducation.

Il est évalué lors d'une soutenance qui décide de l'autorisation de diffusion (Archives HAL DUMAS) et permet l'évaluation des attendus des UE concernées.

Stages et prise en compte et validation de l'expérience en milieu professionnel

Des stages sont organisés tout au long du parcours de formation. Ces stages contribuent à la mobilisation d'attendus relatifs à chacun des référentiels, et s'articulent avec les contenus des UE d'adossement.

L'expérience de terrain ancrant les questions de recherche et mobilisant réflexivité et problématisation, le mémoire constitue la pièce centrale et intégrative du master assurant la mobilisation synergique des différents attendus.

Les attendus s'évaluant en situation, les stages et autres situations professionnelles sont centraux dans la formation. Dans cette optique aucune dispense de stage ne peut être accordée, y compris en régime spécial d'études (voir plus loin).

La présence continue aux stages sur la totalité de leur durée est absolument obligatoire ; les étudiants salariés, dont tout ou partie de leur activité mobilise des attendus de formation du master MEEF, peuvent bénéficier d'aménagements organisationnels : répartition spécifique des périodes de stage sur l'année, prise en compte de l'activité professionnelle sur une partie du temps de stage. C'est le responsable de parcours, en interaction avec le responsable de la mention de rattachement, qui propose et valide l'aménagement s'il s'avère nécessaire.

Ainsi, tout manquement à cette règle ou l'absence de réalisation de stage conduit au statut défaillant des attendus corrélatifs et donc des UE concernées, qui se traduit par un ajournement à l'année.

Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits dans un master sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à toutes les activités pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, enseignements à distance, enseignements mobilisant les outils numériques, séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, projets individuels ou collectifs et examens) faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante.

Tout étudiant est tenu de se présenter à toutes les évaluations auxquelles il est convoqué. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « défaillant », sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe 2.

2.B Validation de l'année

L'obtention du master valide le niveau d'acquisition attendu pour un professionnel qui débute dans la carrière. Si les UE et les attendus ne sont pas compensables entre eux, leur évaluation est basée sur l'acquisition progressive et continue qui requiert un temps pouvant excéder la durée d'un semestre et s'étaler sur une année. Ainsi les parcours de la mention PIF du MEEF sont annualisés et le jury intervient en fin d'année universitaire. De manière à réaliser un bilan intermédiaire individuel pour chacun des étudiants dans le cadre de l'ECI, une commission de régulation de chaque parcours type doit être constituée et s'être tenue obligatoirement au moins une fois et au plus tard fin janvier de l'année universitaire. Un relevé de positionnement de chaque attendu pourra être proposé aux étudiants.

Les attendus n'étant pas compensables, les UE ne le sont pas non plus. Toutes les UE doivent être validées pour capitaliser les BCC et ainsi obtenir le master.

À l'issue du master l'étudiant dispose de son profil de compétences qu'il peut faire valoir, dans son e-portfolio, et utiliser pour sa formation ultérieure.

2.C Validation du diplôme de master

La validation du niveau master 2 vaut validation du diplôme de master. Elle s'appuie sur la capitalisation de chaque BCC et UE corrélatives, prenant appui sur la validation de chaque attendu de formation au niveau-cible défini par les maquettes.

Délivrance de la maîtrise :

La validation du niveau master 1 permet l'obtention du diplôme de maîtrise, sur demande expresse de l'étudiant.

2.D Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits dans un master sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à toutes les activités pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, enseignements à distance, enseignements mobilisant les outils numériques, séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, projets individuels ou collectifs et examens) faisant partie du cursus. Les stages faisant partie intégrante de la formation sont obligatoires et sont soumis également à obligation d'assiduité.

Seuls les étudiants bénéficiant du régime spécial d'études et les étudiants bénéficiant d'un aménagement concernant l'assiduité dans le cadre d'un Projet Personnalisé d'Études Supérieures (PPES) ne sont pas tenus d'être assidus sur toute ou partie de la formation. En revanche, les stages ne pourront pas faire l'objet de dispense d'assiduité mais d'aménagement en termes d'organisation au cours de l'année.

2.E Liste des aménagements proposés pour les épreuves d'examen des étudiants en situation de handicap.

En application du décret n° 2021-1480 du 12 novembre 2021 relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap, il est arrêté la liste des aménagements suivants, applicables lors de leurs examens et concours :

- Temps majoré pour les épreuves écrites (1/3 temps)
- Temps majoré pour les épreuves orales (1/3 temps)
- Si préparation écrite des épreuves orales : temps majoré (1/3 temps)
- Secrétaire pour l'épreuve rédactionnelle et/ou QCM
- Prêt d'un ordinateur AMU non équipé de logiciels adaptés pour l'épreuve rédactionnelle
- Prêt d'un ordinateur AMU équipé de logiciels adaptés pour l'épreuve rédactionnelle
- Agrandissement A3 des sujets d'examen
- Transcription des sujets d'examen en braille
- Autorisation d'utiliser une trousse médicale
- Autorisation de sortir de la salle dans la limite du tiers-temps
- Autorisation de se restaurer et de s'hydrater
- Mise à disposition de matériel spécifique : (exemple : lampe, chaise)
- Autorisation port de matériel spécifique : (exemple : bouchons d'oreilles)
- Salle particulière
- Placement spécifique dans la salle : côté couloir ou fenêtre / 1er ou dernier rang / proche de la sortie.

Si l'étudiant souhaite demander d'autres aménagements, il suit la procédure habituelle, en prenant un rendez-vous auprès d'un médecin du SIUMPPS.

3. Prise en compte des absences

3.A) Absence à une évaluation de contrôle continu

Toute absence doit être justifiée (certificats médicaux notamment) auprès des bureaux de la formation des sites de l'Inspé dans un délai de 5 jours ouvrés. Ce délai court à compter de la date à laquelle l'absence a été constatée.

Liste des absences justifiées sous réserve de présenter un justificatif :

Absence pour maladie	- Certificat médical ou bulletin d'hospitalisation
Evènement exceptionnel et non prévisible	- Décès d'un membre proche (conjoint, père, mère, grands-parents, enfant, fratrie) - Grève de transport, suppression de train, ... - Intempéries
Convocations officielles	- Permis de conduire, journée d'appel, convocations judiciaires, ...

Les autres motifs d'absences seront appréciés par le responsable de formation.

Une **absence injustifiée** en formation (cours, stage, etc.) et/ou lors d'une activité d'évaluation (formative et/ou certificative) dans le cadre de l'évaluation continue intégrale (ECI), entraîne le statut défaillant dans l'UE concernée.

Dans le même esprit, des retards importants (plus de 15mn) et/ou répétés (+ de 3 fois) qui amputent la formation sont de nature à obérer la construction des connaissances et compétences attendues au terme de la formation et remettent en cause la qualité de l'assiduité ; ainsi dans les cas avérés faisant l'objet d'un rapport circonstancié de l'enseignant, le jury d'année peut appliquer le statut défaillant à un ou plusieurs attendus et ainsi à/aux UE concernée(s) entraînant la non validation de l'année.

Les absences déclarées comme justifiées en formation (cours, stage, etc.) et/ou lors d'une activité d'évaluation (formative et/ou certificative) **ne doivent cependant pas obérer le suivi et l'évaluation continue de l'étudiant par l'équipe pédagogique.**

Dans le cas d'une **absence justifiée** lors d'une activité d'évaluation, il convient que l'enseignant en charge de l'évaluation se rapproche du responsable de parcours et/ou d'option. Ce dernier doit alors proposer à l'étudiant, en concertation avec l'équipe d'enseignants de l'(des) UE(s) une nouvelle situation d'évaluation, permettant d'identifier le niveau d'acquisition de ou des attendus de l'étudiant.

En revanche, si le nombre d'absences justifiées (au-delà de 20% du temps de formation de l'UE) ne permet pas le suivi et l'évaluation en continu de l'étudiant, tels que prévus dans le plan de formation et les modalités d'évaluation de chaque UE, et si les absences ne peuvent incomber à aucun dispositif d'accompagnement (RSE, PPES), un rapport circonstancié du responsable de formation est rédigé et le jury d'année peut appliquer le statut défaillant à un ou plusieurs attendus et ainsi à/aux UE concernée(s) entraînant la non validation de l'année.

3.B) Etudiants en régime spécial d'études (RSE)

Le régime spécial d'études permet à l'étudiant(e) d'être dispensé(e) de l'obligation d'assiduité. Dans le cadre du contrôle continu intégral, l'étudiant en RSE peut prétendre à des évaluations aménagées.

L'aménagement sera organisé avec le responsable de formation lors d'un entretien préalable à la demande du statut de RSE. Cette option peut être partielle (pour une ou plusieurs UE) ou totale (semestre(s) entier(s)). La demande de dispense s'effectue pour l'intégralité d'une UE et non pas pour une partie des enseignements.

Cet aménagement du contrôle continu intégral prend appui sur les productions identifiées permettant d'évaluer les attendus de formation de chaque UE, tels que présentés dans le tableau en ligne de chaque parcours-type. Il s'agit de proposer à l'étudiant, des modalités de rendus et des organisations temporelles adaptées. Ainsi, en accord avec l'équipe pédagogique, un ajustement du calendrier de dépôt des productions est proposé à l'étudiant et, si des oraux sont prévus dans les M3C, les dates seront fixées suffisamment tôt dans le semestre de manière à ce que l'étudiant puisse se rendre disponible.

Les stages prévus dans les différentes UE sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet d'une demande de dispense. Les étudiants inscrits sous le régime de la formation continue ne peuvent pas bénéficier du RSE en raison de leur obligation d'assiduité.

Document approuvé par le CI du 16 juin 2025 et la CFVU du 11 septembre 2025.

Une campagne de recensement est effectuée chaque semestre. La demande de régime spécial d'études est discutée au préalable, lors d'un entretien qu'il appartient à l'étudiant de solliciter, avec le(s) responsable(s) de parcours. L'avis est donné par la commission pédagogique de l'Inspé.

L'étudiant peut bénéficier « de droit » de ce [régime spécial d'études](#) s'il remplit une des conditions prévues par la CFVU.

Dans tous les cas, les pièces justificatives doivent être fournies.

4. Bonification semestrielle

4.A) En master 1

La pratique d'une ou de deux activités facultatives donnant lieu à un bonus semestriel est possible : ce choix est exprimé par l'étudiant à l'occasion de son inscription pédagogique semestrielle.

La nature de ces activités relève de l'une des catégories suivantes : 1) sport, 2) engagement étudiant, 3) approfondissement des connaissances, 4) culture, 5) créativité et entrepreneuriat.

Concernant les cinq catégories de bonus, un socle commun d'activités est proposé. Par ailleurs, l'Inspé propose d'autres activités relevant de ces cinq catégories.

Ces activités sont accessibles sur le site IntraInspé [« Socle commun des bonus »](#).

Il appartient à l'étudiant de se renseigner auprès du bureau de la formation de l'Inspé du site dont il dépend.

La bonification ainsi obtenue permet la valorisation d'un attendu travaillé au sein d'une des UE du master, en lien avec le bonus. Cet attendu sera élevé au niveau de maîtrise supérieur à celui validé dans le cadre des UE du master. C'est le jury de parcours type qui prendra en compte cette bonification de manière à attribuer les ECTS corrélatifs prévus dans la maquette.

Un tableau de correspondance mettant en relation, pour chacun des parcours type et option, les UE, attendus et bonus, est accessible en ligne.

Un bonus semestriel ne peut être pris en compte si l'activité bonifiée est identique au contenu d'un enseignement obligatoire ou optionnel présent dans le semestre.

4.B) En master 2

Aucune activité ne peut donner lieu à bonification en master 2.

5. Stages facultatifs

Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de faire des stages facultatifs, comptant pour 3 ECTS surnuméraires, obligatoirement accompagnés d'une convention. Ces stages font l'objet d'une validation préalable par le responsable de formation et d'une évaluation créditée sous la forme d'une UE supplémentaire. Ces stages peuvent également être intégrés par les étudiants au sein des productions intégratives d'évaluation, dont le mémoire, de manière à valoriser les compétences mobilisées au cours des activités facultatives.

Date du Conseil de l'Inspé :

Signature de la Directrice de l'Inspé : Pascale BRANDT-POMARES



Annexe 1

Définition des niveaux de maîtrise de chaque attendu (arrêté du 28 mai 2019)

Pour chaque UE de chaque semestre, les attendus visés et crédités le sont au regard d'un niveau-cible de maîtrise.

- Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.
- Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.
- Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'évaluer pour améliorer sa pratique.
- Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.
- Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliées pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

**MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Formation & Accompagnement -
Formation de formateurs de l'éducation**

NCC	UE / Matière ou les deux années	ECRS / Ateliers de formation	M1	M2	BIAN	M3C Master 1				M3C Master 2																									
						Préfond		Fond		Préfond		Fond																							
						Compétences	Connaissances	Compétences	Connaissances	Compétences	Connaissances	Compétences	Connaissances																						
NCC 1	UE 1	Ingénierie de formation	Maîtrise des fondements théoriques et méthodologiques de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de projet de formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																						
														Élabore un projet de formation à partir de l'analyse des besoins "et" "en" formation	X	X	X	X	X	X	X														
																						Élabore des scénarios d'apprentissage adaptés et des ressources pédagogiques variées	X	X	X	X	X	X							
																													Maîtrise des outils et méthodes pour évaluer l'efficacité de l'apport de formation et mesurer l'acquisition des compétences par les apprenants	X	X	X	X	X	X
Bilan des heures	302	36	338																																
BIAN ECTS PAR UE	16	2	18																																
NCC 2	UE 2	Analyses didactiques	Maîtrise des fondements théoriques et méthodologiques des approches didactiques disciplinaires et de la formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																						
														Conduit une stratégie de formation basée sur les principes d'efficacité du développement professionnel	X	X	X	X	X	X															
																					Conçoit des situations basées sur les fondements des sciences d'éducation	X	X	X	X	X									
																											Analyse les processus interactionnels de co-construction des savoirs entre formateur et formés	X	X	X	X	X			
																																	Élabore un dispositif de formation "en" et "sur" les pratiques éducatives et les prescriptions institutionnelles UE2	X	X
Bilan des heures	36	72	108																																
BIAN ECTS PAR UE	12	18	30																																
NCC 3	UE 3	Analyse de travail et formation	Maîtrise des concepts et méthodes d'analyse de travail (sous ses différentes déclinaisons : sociologie, psychologie, ergonomie)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																						
														Analyse les interactions entre travail, formation et apprentissage	X	X	X	X	X	X															
																					Applique les outils d'analyse de travail à des situations professionnelles réelles	X	X	X	X	X									
																											Conduit des interventions basées sur l'analyse de l'activité	X	X	X	X	X			
Bilan des heures	302	72	374																																
BIAN ECTS PAR UE	16	18	34																																
NCC 4	UE 4	Expérience et recherche	Maîtrise des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																						
														Élabore une problématique par une démarche scientifique	X	X	X	X	X	X															
																					Communique de manière concise, claire et structurée le travail qu'il fait	X	X	X	X	X									
																											Élabore les principes éthiques, de déontologie, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique	X	X	X	X				
																																Élabore de manière autonome les outils numériques adaptés aux secteurs de recherche du domaine	X	X	X
Bilan des heures	300	72	372																																
BIAN ECTS PAR UE	16	18	34																																
Stage en milieu professionnel						48	420																												
BIAN ECTS PAR ANNEE						400	252	652																											
BIAN HEURES PAR ANNEE						60	60	120																											

Nombre d'UE de maîtrise	4
Nombre de crédits	400
Nombre de heures	600

MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Formation & Accompagnement - Ingénierie et management de formations				M3C				M3C						
				Master 1				Master 2						
BCC	UE / Titre sur les deux années	EUE / Atteinte de formation	M1	M2	B1/M1	Innov'Edure				Régul				
						Compétences	Compétences	Compétences	Compétences	Compétences	Compétences	Compétences	Compétences	
BCC 1	UE 1 Ingénierie de formation	Maitrise des fondements théoriques et méthodologiques de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de projet de formation				X				X				
		Savoir concevoir un projet de formation à partir de l'analyse des besoins "de" et "en" formation				X				X				
		Savoir concevoir des scénarios d'apprentissage adaptés et des ressources pédagogiques variées				X				X				
		Maitrise des outils et méthodes pour évaluer l'efficacité du dispositif de formation et mesurer l'acquisition des compétences par les apprenants				X				X				
		Intégrer des outils numériques et des technologies émergentes dans le processus de formation				X				X				
	bilans heures		80	88	190									
	BILAN ECTS PAR UE		14	14	28									
BCC 2	UE 2 Maitrise de la formation	Savoir mener une veille à visée de format ou d'information en lien avec son métier				X				X				
		Pratiquer la gestion de l'organisation				X				X				
		Conduire une stratégie de développement de l'organisation				X				X				
		Veiller au respect des dispositions réglementaires en vigueur				X				X				
		bilans heures		84	48	132								
	BILAN ECTS PAR UE		12	7	19									
BCC 3	UE 3 Analyse du travail et formation	Maitrise des concepts et méthodes d'analyse du travail issus de différentes disciplines (sociologie, psychologie, ergonomie)				X				X				X
		Analyser les interactions entre travail, formation et apprentissage				X				X				X
		Appliquer les outils d'analyse du travail à des situations professionnelles réelles				X				X				X
		Conduire des interventions basées sur l'analyse de la tâche				X				X				X
		bilans heures		104	118	222								
	BILAN ECTS PAR UE		16	20	36									
BCC 4	UE 4 Expertise et recherche	Mobiliser des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études								X				X
		Expliciter une problématique par une démarche scientifique								X				X
		Communiquer de manière correcte, claire et adaptée, tant à l'oral qu'à l'écrit								X				X
		Respecter les principes éthiques, de déontologie, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique								X				X
		Expliciter de manière autonome les outils numériques adaptés aux secteurs de recherche du domaine								X				X
bilans heures		110	96	206					X				X	
	BILAN ECTS PAR UE		18	19	37									
Stage en milieu professionnel														
	BILAN ECTS PAR ANNEE		22.0	30.1										
	BILAN HEURES PAR ANNEE		400	350	750									

Niveau de maîtrise	Niveau 1
	Niveau 2
	Niveau 3
	Niveau 4

MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation

BCC	UE M1	UE M2	ECUE Attendu de formation	M1	M2	S.A.N	M3C Master 1				M3C Master 2							
							Intermédiaire		Final		Intermédiaire		Final					
							Analyse réflexive de pratiques éducatives	Typologie de pratiques de haut niveau en éducation	Modèles théoriques de pratiques éducatives	Analyse et évaluation de pratiques éducatives	Analyse réflexive de pratiques éducatives	Conception de pratiques éducatives	Typologie de pratiques de haut niveau en éducation	Modèles théoriques de pratiques éducatives				
BCC 1	UE 1	UE 1	Épidémiologie et fondements de la recherche en SISE et SEF															
Compétences en lien avec les fondements théoriques et épistémologiques			Analyse les fondements épistémologiques des recherches en SISE et SEF				X		X			X		X				
			Évalue les relations entre les recherches en SISE et SEF et la société				X		X			X		X				
			Intègre les théories et concepts clés des disciplines				X		X			X		X				
			Développe une réflexion sur les pratiques de recherche				X		X			X		X				
	Bilan Heures	Bilan Heures		96	66	162												
	BILAN ECTS PAR UE	BILAN ECTS PAR UE		16	14	30												
BCC 2	UE 2	UE 2	Méthodologie et outils de la recherche															
Compétences en lien avec les méthodologies et les outils de la recherche			Mobilise de manière pertinente les méthodologies de recherche en éducation				X		X			X		X				
			Élabore des problématiques de recherche en réponse à un contexte déterminé ou au sein d'un terrain d'étude				X		X			X		X				
			Construit un outil de recueil de données adapté au contexte de la recherche				X		X			X		X				
			Conduit un projet de recherche visant à explorer, approfondir et étendre la connaissance				X		X			X		X				
	Bilan Heures	Bilan Heures		120	85	205												
	BILAN ECTS PAR UE	BILAN ECTS PAR UE		20	18	38												
BCC 3	UE 3	UE 3	Expertise éducative															
Compétences en lien avec l'expertise éducative			Ancre des concepts scientifiques dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation						X			X		X				
			Développe des diagnostics et des propositions éducatives						X			X		X				
			Intègre une approche pluridisciplinaire des questions éducatives						X			X		X				
			Analyse les pratiques éducatives dans divers contextes						X			X		X				
	Bilan Heures	Bilan Heures		72	30	102												
	BILAN ECTS PAR UE	BILAN ECTS PAR UE		12	10	22												
BCC 4	UE 4	UE 4	Développement professionnel															
Compétences en lien avec le développement professionnel pour agir en pratique réflexive avec une démarche scientifiquement construite			Communique de manière correcte, claire et adaptée, tant à l'oral qu'à l'écrit				X		X			X		X				
			Élabore de manière autonome les outils numériques adaptés aux secteurs de recherche du domaine				X		X			X		X				
			Respecte les principes d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique				X		X			X		X				
			Pratique une langue vivante étrangère lise, écrit et développe des projets de recherche				X		X			X		X				
			Réalise les enjeux du métier de la recherche et les lieux															
	Bilan Heures	Bilan Heures		72	71	143												
	BILAN ECTS PAR UE	BILAN ECTS PAR UE		12	18	30												
Stage en laboratoire de recherche																		
	Stage de recherche																	
		BILAN ECTS PAR ANNEE		48	420													
		BILAN HEURES PAR ANNEE		60	60	120												
		BILAN HEURES PAR ANNEE		360	252	612												

Niveau cible de maîtrise	Niveau 1
	Niveau 2
	Niveau 3
	Niveau 4

MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Formation & Accompagnement - Pratiques inclusives et accessibilité

M3C	Master 1	M3C		M1	M2	BILAN	M3C																						
		M3C Master 1					M3C Master 2																						
		Semestre 1					Semestre 2																						
Projet de sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux (M1.1)	Élaboration d'un plan de formation et d'accompagnement (M1.2)	Rapport de stage M1.1	Travaux de recherche sur les pratiques inclusives (M1.3)	Actions de sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux (M1.4)	Élaboration d'un plan de formation et d'accompagnement (M2.1)	Rapport de stage M2.1	Travaux de recherche sur les pratiques inclusives (M2.2)	Actions de sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux (M2.3)	Élaboration d'un plan de formation et d'accompagnement (M2.4)	Rapport de stage M2.2	Travaux de recherche sur les pratiques inclusives (M2.5)	Actions de sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux (M2.6)	Élaboration d'un plan de formation et d'accompagnement (M2.7)	Rapport de stage M2.3	Travaux de recherche sur les pratiques inclusives (M2.8)	Actions de sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux (M2.9)	Élaboration d'un plan de formation et d'accompagnement (M2.10)	Rapport de stage M2.4	Travaux de recherche sur les pratiques inclusives (M2.11)	Actions de sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux (M2.12)									
STAGE 70h					STAGE 140h					STAGE 140h					STAGE 140h					STAGE 140h									
M3C1	LE 1 - notions sur les deux années	ÉCOLE Atlande de formation	LE 1	Maîtrise des fondements théoriques liés aux enjeux éthiques et sociaux																									
			Enjeux éthiques et sociaux	Maîtrise du cadre social et réglementaire des politiques publiques	X			X				X					X					X							
			Compétences en lien avec la connaissance et la sensibilisation aux enjeux éthiques et sociaux, pour adapter et rendre accessibles les environnements	Intégrer les fondements théoriques et cadre social et réglementaire dans une action de sensibilisation	X			X				X					X					X							
			Bilan en heures	Écrire une veille à visée d'information en lien avec les enjeux et le cadre social et réglementaire	X			X				X					X					X							
			BILAN ECTS PAR LE	84	76	160																							
M3C2	LE 2	Analyse de besoins	LE 2	Maîtrise des fondements théoriques liés aux profils et besoins des publics / des personnes en contact						X					X					X						X			
			Compétences en lien avec l'analyse des besoins et des situations pour adapter et rendre accessibles les environnements	Identifier les outils et ressources adaptés aux besoins des publics / des personnes	X			X			X					X				X		X							
			Bilan en heures	Analyser le potentiel de l'usage des outils pour rendre accessibles les environnements	X			X			X					X				X		X							
			BILAN ECTS PAR LE	Assurer la gestion et la valorisation d'espaces de ressources (Espace Access)	X			X			X					X				X		X							
			BILAN ECTS PAR LE	84	76	160																							
M3C3	LE 3	Projets d'accompagnement et/ou de formation	LE 3	Maîtrise des fondements théoriques et méthodologies de conception et gestion de projets						X					X					X						X			
			Compétences en lien avec la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'accompagnement et/ou de formation	Construire et/ou mettre en œuvre des projets d'accompagnement et/ou de formation	X			X			X					X				X		X							
			Bilan en heures	Mobiliser des partenaires dans la conception et gestion de projets	X			X			X					X				X		X							
			BILAN ECTS PAR LE	Construire des interventions basées sur l'analyse des pratiques inclusives	X			X			X					X				X		X							
			BILAN ECTS PAR LE	72	70	142																							
M3C4	LE 4	Expertise et recherche	LE 4	Mobiliser des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études						X					X					X						X			
			Compétences en lien avec le développement professionnel pour agir en pratique et/ou avec une démarche scientifique	Expliciter une problématique par une démarche scientifique	X			X			X					X				X		X							
			Bilan en heures	Communiquer de manière claire, précise et adaptée, tant à l'oral qu'à l'écrit	X			X			X					X				X		X							
			BILAN ECTS PAR LE	Respecter les principes d'éthique, de déontologie, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique	X			X			X					X				X		X							
			BILAN ECTS PAR LE	120	136	256																							
			BILAN ECTS PAR ANNEE	20	20	40																							
			BILAN HEURES PAR ANNEE	210	420																								
			BILAN ECTS PAR ANNEE	60	60	120																							
			BILAN HEURES PAR ANNEE	360	328	688																							

Niveau 1	
Niveau 2	
Niveau 3	
Niveau 4	

MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Rédacteur professionnel

BCC	UE M1	UE M2	ECUE - Attendu de formation	M1	M2	BILAN	M3C Master 1		M3C Master 2	
							Intermédiaire	Final	Intermédiaire	Final
De l'écriture fonctionnelle à l'écriture professionnelle : construction d'une identité professionnelle de rédacteur	UE 1 Construction de l'identité professionnelle 1	UE 1 Construction de l'identité professionnelle 2	Le jargon ne représente ni le style ni le contenu				x	x	x	x
			Argumenter en choisissant les postures discursives				x	x	x	x
			Produire des textes en adaptant des schémas et les étendre à la situation				x	x	x	x
			Prendre compte du discours (auteur, destinataire) dans les formes et des situations variées				x	x	x	x
			Bilan ECTS	16	23	39				
			Bilan heures	96	96	192				
Outils linguistiques et graphiques au service de l'écriture professionnelle	UE 2 Outils linguistiques et graphiques 1	UE 2 Outils linguistiques et graphiques 2	Produire des textes en prenant en compte l'impact social du processus d'écriture				x	x	x	x
			Écrire les productions discursives dans des genres et des registres variés				x	x	x	x
			Effectuer des choix rédactionnels explicites en fonction des connaissances en linguistique et stylistique				x	x	x	x
			Effectuer des choix rédactionnels explicites en fonction des connaissances en linguistique stylistique				x	x	x	x
			Effectuer des choix rédactionnels explicites en fonction des connaissances en stylistique				x	x	x	x
			Effectuer des choix graphiques explicites pour produire des documents multimédias				x	x	x	x
			Bilan ECTS	16	8	24				
			Bilan heures	144	48	192				
Écriture numérique	UE 3 Écriture numérique 1	UE 3 Écriture numérique 2	Produire du contenu rédactionnel adapté au support numérique en prenant en compte l'impact social de l'écriture				x	x	x	x
			Écrire des documents numériques multimédias				x	x	x	x
			Utiliser des outils et des techniques spécifiques à l'écriture numérique (langages HTML, etc.)				x	x	x	x
			Produire des documents numériques multimédias adaptés aux différents usages				x	x	x	x
			Bilan ECTS	8	14	22				
			Bilan heures	48	96	144				
Compétences en lien avec le développement professionnel pour agir en pratique réflexive avec une démarche scientifiquement construite	UE 4 Écriture technique et veille informationnelle	UE 4 Contrat réflexif sur la pratique professionnelle	Maîtriser des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études				x	x	x	x
			Élaborer une problématique par une démarche scientifique				x	x	x	x
			Communiquer de manière pertinente, claire et adaptée, tant à l'oral qu'à l'écrit				x	x	x	x
			Rechercher et proposer des outils de diagnostic de réponses à une problématique et d'impacts scientifiques				x	x	x	x
			Élaborer de manière autonome les outils numériques adaptés aux secteurs de recherche du domaine				x	x	x	x
			Produire une langue écrite étrangère dans les situations de travail ou de formation				x	x	x	x
			Bilan ECTS	12	15	27				
			Bilan heures	72	45	117				
Stage en milieu professionnel				0	560					
			BILAN ECTS PAR ANNÉE	60	60	120				
				BILAN HEURES PAR ANNÉE	360	285	645			

M3C Master 1				M3C Master 2			
Intermédiaire		Final		Intermédiaire		Final	
Donner numérique 1 sur la construction de l'identité professionnelle	Portfolio numérique 1	Donner numérique 2 sur la construction d'une identité professionnelle	Portfolio numérique 2	Donner numérique 3 sur la construction d'une identité professionnelle	Portfolio numérique 3	Donner numérique 4 sur la construction d'une identité professionnelle	Mémoire et soutenance
						STAGE 160h	STAGE 160h

Niveau cible de maîtrise	Niveau 1
	Niveau 2
	Niveau 3
	Niveau 4